



Fédération Musicale de Franche-Comté

**FÉDÉRATION MUSICALE FRANCHE-COMTÉ**  
**Attention nouvelle adresse**  
**2 rue André Malraux 25000 BESANCON**  
**Tél : 03.81.82.02.40 fax : 03.81.82.02.52**

**e-mail : [fmfc@wanadoo.fr](mailto:fmfc@wanadoo.fr)**

*Association loi 1901- n° SIRET : 385 212 410 000 67 APE : 913 E  
Agrément Education Populaire N° 25 JEP 343  
Agrément centre de formation N° 27250308425*

## Formulaire de réclamation

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez **formuler une réclamation\*** auprès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et nous en sommes à l'entière écoute. Pour cela, nous vous demandons à **répondre à chacun des champs suivants** afin de garantir la **résolution de votre réclamation**.

Dans tous les cas, le formulaire est à retourner par mail à [fmfc@wanadoo.fr](mailto:fmfc@wanadoo.fr) ou [fmfc.presidentxs@wanadoo.fr](mailto:fmfc.presidentxs@wanadoo.fr).

Prénom, NOM de la personne qui exprime la réclamation (éventuellement : entreprise et fonction occupée) :

Prénom, NOM de la personne physique qui est directement concernée par la réclamation (éventuellement : entreprise et fonction occupée) :

Identification précise du canal de réponse souhaité : mail OU coordonnées postales de la personne exprimant la réclamation (personne n°1) :

Mail : \_\_\_\_\_

Coordonnées postales : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Objet précis de la réclamation :

Description explicite de la réclamation : dysfonctionnement identifié, date, lieu, intervenant.e.s, conditions

*\* Définition : « Une réclamation consiste en une action visant à faire respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit ». Une réclamation est donc une déclaration actant le mécontentement d'une partie prenante envers notre entreprise. Une demande de service ou de prestation, une demande d'information, de clarification, ou une demande d'avis, n'est pas une réclamation.*

éventuelles de survenue du dysfonctionnement, etc.

### A compléter par la FMFC

Numéro et date de réception de la réclamation	
Identification du mode de réception de la réclamation adresse e-mail ou postale	
Type, modalités et contenu de la réponse adressée à l'interlocuteur ayant exprimé la réclamation.	
Date de clôture de la réclamation.	
Date et visa de la FMFC	

*\* Définition : « Une réclamation consiste en une action visant à faire respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit ». Une réclamation est donc une déclaration actant le mécontentement d'une partie prenante envers notre entreprise. Une demande de service ou de prestation, une demande d'information, de clarification, ou une demande d'avis, n'est pas une réclamation.*